

La commune affiche son engagement en faveur du "gaz vert"

Ville de Janzé

La commune de Janzé a anticipé depuis plusieurs années la question de la décarbonation des territoires en soutenant l'implantation du site de méthanisation Enerfées, permettant ainsi de limiter l'impact des effluents d'élevages de 55 fermes.

Désormais, la commune va plus loin en affichant son engagement en faveur du « **gaz vert** » sur des panneaux d'entrée de ville. Les panneaux ont été officiellement révélés par Monsieur Hubert Paris, le Maire et David Colin, Directeur territorial de GRDF Bretagne, ce mercredi 20 mars 2024.

La commune de Janzé est desservie en gaz naturel depuis 1996.

945 pavillons et bâtiments communaux sont raccordés à ce jour sur les 40 km de réseau GRDF, alimentant les différents quartiers de la commune. C'est une véritable opportunité pour les Janzéens de pouvoir bénéficier de ce gaz vert décarboné au quotidien et entrer concrètement dans la mise en œuvre de la transition écologique. Le gaz vert est 100% compatible avec les installations en place.

Depuis un an (mise en service février 2023), le site Enerfées à Janzé produit du gaz renouvelable, injecté directement dans la conduite principale de GRDF. Ce site de méthanisation couvre 100 % de la consommation de la ville, soit 39,3 GWh par an pour une consommation annuelle de la commune d'environ 35 GWh.

Janzé, tourné vers l'avenir

Depuis 14 ans, la ville de Janzé agit dans les différents domaines de la transition énergétique. Aujourd'hui, face à l'envolée des prix de l'énergie, la ville de Janzé s'engage durablement sur le chemin des transitions en mettant à jour l'audit énergétique des bâtiments réalisés en 2010 pour prioriser ses investissements à venir. Le territoire de Roche aux Fées Communauté a un engagement fort de longue date : objectif Territoire à Énergie Positive. D'ici à 2050, le territoire devra produire plus d'énergie qu'il n'en consomme et s'être adapté au changement climatique. Cet engagement se matérialise dans bien des aspects de l'action politique : c'est la chaufferie bois qui alimente de nombreux équipements publics depuis 2014, c'est une politique d'urbanisme préservant les terres agricoles en reconstruisant la ville sur la ville, c'est le reméandrage de nos ruisseaux réalisé avec le syndicat de bassin versant depuis 2017, l'arrêt dès 2009 de l'utilisation des herbicides dans les espaces publics. Le monde change et Janzé est monté dans le train du changement.

Le biométhane, une énergie 100% verte

Le gaz vert (autrement appelé biométhane) est un gaz renouvelable produit localement à partir de résidus agricoles, d'effluents d'élevage, de cultures intermédiaires à vocation énergétique et de déchets issus des territoires. La législation française limite l'incorporation de cultures principales à 15% du tonnage des intrants sur le territoire national et la moyenne bretonne observée en 2022 (85 sites en service) n'excède pas 7%.

Après épuration, le gaz vert atteint le même niveau de qualité que le gaz naturel et peut donc être injecté dans le réseau exploité par GRDF. Il apporte ainsi une réponse concrète aux enjeux de souveraineté énergétique et de transition écologique.

Aujourd'hui, ce sont 70 agriculteurs qui se sont engagés contre 55 au départ du projet
- indique Roger Moriceau, Président d'Enerfées